

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, tenue à l'Hôtel Le Dauphin-Drummondville, 600, boulevard Saint-Joseph, Drummondville (Québec) J2C 2C1, le vendredi 4 octobre 2019, à 16 h.

**PRÉSENCES \* :** 47 membres de l'Ordre  
4 administrateurs nommés  
\* voir en annexe la liste des présences

*Il est à noter que l'Assemblée générale a été offerte en webdiffusion et que 11 membres ont été présents en ligne.*

### **1. OUVERTURE ET NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

La présidente, madame Josée Landry, souhaite la bienvenue aux membres. Elle suggère que monsieur Jean-François Thuot agisse comme président d'assemblée.

**Il est proposé par Josée Landry  
appuyé par Josée Lachance**

**que monsieur Jean-François Thuot agisse comme président d'assemblée.**

**Adopté à l'unanimité.**

### **2. CONSTATATION DU QUORUM**

Après vérification du quorum fixé à 30 membres selon le *Règlement sur les assemblées générales et le siège de l'OCCOQ*, monsieur Jean-François Thuot, président d'assemblée, déclare l'assemblée générale ouverte.

### **3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

L'avis de convocation a été transmis par voie électronique et mis sur le site de l'Ordre au moins 30 jours avant la tenue de l'assemblée, soit le 4 septembre 2019.

### **4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président d'assemblée fait lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

**Il est proposé par Nathalie Perreault  
appuyé par Julie Guoin**

**que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.**

**Adopté à l'unanimité.**

### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018**

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 20 septembre 2018 a été transmis avec l'avis de convocation le 4 septembre 2019. Les membres s'en déclarent satisfaits et aucune modification n'est demandée, mis à part quelques corrections orthographiques.

**Il est proposé par Richard Locas  
appuyé par Michel Robert**

**d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le  
20 septembre 2018 tel que modifié.**

**Adopté à l'unanimité.**

**6. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE L'ORDRE 2018-2019**

**RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

À tour de rôle, la présidente ainsi que la directrice générale et secrétaire font un résumé des activités qui se sont déroulées à l'Ordre pour la période 2017-2018, et dont la présentation est inspirée des textes de chacun provenant du rapport annuel.

L'OCCOQ a vécu une année très active, avec un plan d'action bien garni. Nous nous sommes efforcés de réaliser ce plan, tout en répondant aux nombreux imprévus qui survenaient, et en accomplissant les activités courantes. De nouveaux joueurs dans notre équipe, de nouveaux acteurs sur le plan politique, de nouvelles règles du jeu. Autant d'éléments qui ont jalonné le parcours de cette année, de laquelle nous sortons fiers des réalisations qui ont été accomplies.

**Pour le public, des interventions politiques et stratégiques**

L'une des façons pour notre ordre professionnel de respecter sa mission de protection du public est d'intervenir pour favoriser l'accès aux services d'orientation pour le plus grand nombre de personnes possible. Cette vision de la protection du public nous amène donc à entrer en contact avec plusieurs acteurs du monde politique touchant aux divers secteurs de pratique des conseillers et conseillères d'orientation.

Le réseau de l'éducation regroupe près de la moitié de nos détenteurs de permis. Toutefois, il semble évident que les services d'orientation ne sont pas accessibles à tous les élèves. Ce constat nous a amenés à rencontrer l'ancien ministre de l'Éducation, M. Sébastien Proulx, ainsi que le porte-parole de l'opposition en matière d'éducation de la CAQ, M. Jean-François Roberge, devenu depuis ministre de l'Éducation à l'automne 2018. Nous avons pu leur faire part de nos préoccupations et de nos initiatives, telles que la formation et l'accompagnement en planification des services d'orientation, offerte dans les écoles secondaires du Québec en collaboration avec les commissions scolaires.

Les services en orientation pour les étudiants de niveau collégial ont aussi retenu notre attention. De concert avec l'Association des conseillers d'orientation du collégial (ACOC), nous avons établi des contacts avec le ministère de l'Éducation pour comprendre les changements apportés au programme Tremplin DEC, lesquels peuvent avoir une incidence sur les services liés à l'orientation. Nous poursuivons notre travail sur ce plan.

Dans le secteur de l'employabilité, les conseillers d'orientation rencontrent une clientèle souvent plus vulnérable et éloignée du marché du travail. Ces clients reçoivent-ils les services auxquels ils ont droit pour leur permettre d'intégrer un

emploi et s'y maintenir, ou encore pour effectuer un retour aux études facilitant leur accès au marché du travail? Nous avons sollicité une rencontre avec Mme Audrey Murray, présidente de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), avec qui nous avons discuté et qui a souhaité que nous lui présentions un suivi de notre Forum des c.o. en employabilité. Nous avons tenu ce forum en novembre 2018 dans le but d'effectuer une réflexion collective sur les enjeux et les défis de la pratique de l'orientation dans ce secteur, puis de déterminer des pistes de solution et des initiatives positives pour favoriser les services à la clientèle. Nous avons discuté des résultats de ce forum avec les regroupements d'organismes en employabilité afin de dégager les enjeux prioritaires et de proposer des solutions. Des suivis sont à venir avec la CPMT et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Le réseau de la santé n'a pas été en reste. Les travaux dans ce secteur sont de plus longue haleine et se font de façon concertée avec nos collègues de la Table des ordres du domaine de la santé mentale et des relations humaines (TODSMRH). Un sondage a été réalisé en 2018 auprès de nos membres pour connaître l'état de la situation des services et de la pratique dans le réseau. Une rencontre a été sollicitée auprès du cabinet de la ministre de la Santé et des Services sociaux afin de lui présenter les résultats. Ceux-ci seront ultimement publiés.

Nos partenariats avec différents groupes se poursuivent et de nouveaux se forment. Pour la seconde année, nous avons été partenaires des Journées de la persévérance scolaire et de Réseau réussite Montréal. Nous avons créé des liens avec les organismes spécialisés en développement de la main-d'œuvre féminine (OSDMOF), membres du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT). Ces nouvelles collaboratrices nous permettent d'atteindre une clientèle qui nous était moins connue.

#### **Rayonnement : visibilité et pertinence**

Nos efforts de visibilité ne se sont pas relâchés, avec l'objectif de valoriser la pertinence et la crédibilité de notre profession dans la société. Les interventions de l'OCCOQ sont de plus en plus recherchées sur différentes tribunes médiatiques, dont la radio, la télévision et les journaux. Certaines nouvelles ayant retenu l'attention des médias les ont amenés à solliciter des entrevues pour connaître notre point de vue. Ce fut le cas entre autres pour un article du *Journal de Québec* au sujet de l'accès difficile aux services d'orientation dans les écoles secondaires.

La collaboration de l'OCCOQ se poursuit à l'émission de radio *Bonheur et Vice Versa*, à la radio étudiante de l'Université Laval. La capsule bimensuelle de la présidente de l'Ordre, appuyée par le travail des communications, permet d'aborder l'actualité sous la loupe des enjeux de l'orientation. Nous avons été sollicités pour participer à une table ronde dans le cadre du congrès de l'Association des entrepreneurs en maçonnerie du Québec pour discuter de la pénurie de main-d'œuvre et de l'attraction des travailleurs envers ce secteur. Ce type de tribune nous permet à chaque occasion de passer le même message : les c.o. ne font pas la promotion de métiers ou de formations en particulier; ils accompagnent les personnes dans leur réflexion, au-delà des listes de métiers en pénurie. Il nous faut constamment expliquer notre rôle, qui sera de plus en plus compris, nous l'espérons.

La modernisation des communications s'est accélérée et bat son plein en fin d'année. Des projets et des nouveautés nous permettront sûrement de progresser vers nos objectifs d'une meilleure visibilité et d'une crédibilité accrue au sein de la société auprès des personnes de tous âges.

#### **Un conseil d'administration actif**

Le conseil d'administration a résolu d'adopter des pratiques plus modernes de gouvernance en changeant sa structure. Le comité exécutif a été aboli et ses responsabilités ont été réparties au sein de trois nouveaux comités, chacun étant consacré à des responsabilités distinctes : finances et ressources humaines, gouvernance, et planification stratégique.

Le comité de gouvernance a rédigé un code d'éthique pour les membres du conseil d'administration, suivant les lignes directrices de l'Office des professions. Pour nous conformer au projet de loi no 11, nous avons poursuivi la modification de certaines politiques et de certains règlements.

Dans le cadre de notre mandat de protection du public, le programme de surveillance poursuit ses objectifs d'inspection. La nouvelle politique de développement des compétences a été adoptée et prévoit des directives plus claires quant aux heures allouées aux activités de formation.

Je remercie les nombreux c.o. qui donnent de leur temps à l'Ordre de façon bénévole, car nous ne pourrions accomplir autant de travail sans eux. Les comités statutaires peuvent compter sur des c.o. rigoureux et engagés, ce que j'apprécie grandement. Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe de la permanence de l'Ordre. Ce sont des personnes tellement compétentes et engagées, avec qui j'ai grand plaisir à collaborer. Je remercie tout particulièrement Martine Lacharité, directrice générale et secrétaire, véritable chef d'orchestre de cette équipe. Dans une année ponctuée de nombreux imprévus auxquels elle a dû faire face, elle a su exécuter un plan d'action fort chargé en gardant le cap avec une solidité remarquable. Merci aux membres du conseil d'administration pour leur confiance, leur collaboration et leur appui. Il s'agit de gens qui font preuve d'un fort engagement envers leur profession et le public. Je suis choyée de partager avec eux la mission de protection du public, qui est notre raison d'être.

#### **RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE**

Tout au long de l'année 2018-2019, l'équipe de l'Ordre, appuyée par de nombreux comités, a réalisé l'ensemble des activités courantes relevant de la mission de protection du public de l'OCCOQ : admissions, inscriptions au tableau des membres, développement des compétences, inspection professionnelle, enquêtes et processus disciplinaires. Dans les lignes qui suivent, je souhaite mettre en relief plusieurs activités et projets qui ont été accomplis au cours de la dernière année.

#### **Développement des compétences**

Tout d'abord, une révision de la Politique de développement des compétences de l'Ordre a été effectuée en 2018-2019. La Politique révisée est entrée en vigueur le 1er avril 2019. Cette révision n'a toutefois pas modifié le nombre d'heures de formation recommandé, qui demeure à 30 heures, réparties sur une période de deux

ans. Sur le plan des changements apportés à la Politique, l'Ordre recommande maintenant à ses membres de réaliser, au minimum, trois types différents d'activités de développement de compétences afin de diversifier leurs apprentissages. De plus, certaines situations de dispense (être temporairement dispensé d'un certain nombre d'heures de formation) ont été ajoutées à la Politique.

Dans l'optique de préciser certains éléments de la Politique, d'offrir des conseils aux membres en ce qui concerne la planification et le choix des activités de développement des compétences, et de répondre à certaines de leurs questions, une nouvelle publication a été conçue, le *Précis de développement des compétences*. Il s'agissait aussi d'une belle occasion pour l'Ordre de rappeler les balises concernant le développement des compétences des c.o. et de mieux faire connaître le site qui y est réservé (Zone membres > Espace compétence).

Par ailleurs, l'Ordre se préoccupe aussi de sa relève. À cet effet, il s'assure de demeurer en contact avec les étudiants en sciences de l'orientation dans les universités et d'organiser, chaque année, une journée d'accueil des nouveaux membres.

### **Colloque 2018**

Du 30 mai au 1er juin 2018, l'OCCOQ a tenu son colloque biennuel. Avec près de 600 participants et un taux de satisfaction très élevé, nous pouvons affirmer que l'événement fut une réussite à tous les niveaux. Sous le thème *S'ouvrir à de nouvelles perspectives*, les membres ont pris le pouls des nouvelles tendances dans notre secteur d'activité, tout en se sensibilisant aux différentes stratégies possibles pour adapter leur compréhension et leur pratique aux nombreux changements socioéconomiques actuels, afin de répondre adéquatement à la diversité des besoins d'orientation. Je tiens à souligner ici l'importante contribution des nombreux bénévoles qui ont travaillé à la réalisation de cette activité.

### **Démarche de planification de services d'orientation dans le milieu scolaire**

Le déploiement de la démarche de planification des services d'orientation (PSO) dans les commissions scolaires s'est poursuivi en 2018-2019. Il s'agit d'une démarche de formation et d'accompagnement qui vise à faciliter non seulement la réflexion, mais aussi le dialogue et l'action concertée dans les écoles secondaires. Les bases de cette démarche reposent sur la nécessité d'effectuer une analyse approfondie de la clientèle et des ressources disponibles dans les milieux scolaires afin de bien planifier la prestation de services d'orientation. Financée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la PSO (une journée de formation suivie de processus pour accompagner les changements de pratique et mobiliser tous les acteurs dans l'école) a été offerte à cinq commissions scolaires au cours de l'année 2018-2019.

Nous avons pu constater que la démarche de la PSO répondait bien aux préoccupations des équipes dans les secteurs de la formation générale des jeunes (FGJ), de la formation générale des adultes (FGA) et de la formation professionnelle (FP), en sollicitant l'expertise et en mobilisant le développement des compétences de tous les participants. Il en ressort des réflexions collectives pertinentes, centrées sur les besoins des élèves et axées vers la continuité de services efficaces.

### **Une rencontre profitable pour les c.o. du secteur de l'employabilité**

Le 16 novembre 2018 avait lieu le Forum des c.o. en employabilité, organisé par l'Ordre. En avant-midi, les 85 c.o. présents ont eu accès à deux ateliers de formation ayant pour objectifs de favoriser l'appropriation des activités professionnelles réservées aux c.o. ainsi que de faciliter la compréhension des tenants et aboutissants de la tenue de dossiers en employabilité et de la collaboration interdisciplinaire dans une optique d'ouverture et de respect des règles déontologiques. En après-midi, les participants ont eu l'occasion de discuter des grands défis et enjeux de la pratique de l'orientation en employabilité, et ainsi de faire émerger différentes idées et pistes de solutions de même que divers exemples d'initiatives porteuses pour répondre à ces défis.

Cette réflexion collective a été un moment privilégié pour documenter les points de vue des c.o. (collecte de données) afin d'en dégager une synthèse qui servirait de point de départ à la démarche de concertation que l'Ordre souhaite entreprendre par la suite avec ses partenaires pour discuter des stratégies ainsi que des pistes d'action à envisager pour améliorer l'accès aux services d'orientation au sein des organismes d'employabilité.

### **Pour soutenir une posture éthique chez nos membres : un nouveau code de déontologie**

Le 13 septembre 2018 entrain en vigueur le nouveau code de déontologie des conseillers et conseillères d'orientation, qui a été publié dans la *Gazette officielle du Québec* le 29 août 2018. Cette étape représente l'aboutissement d'un travail imposant de réflexion, de consultation et de collaboration qui a permis d'ajuster le Code de déontologie aux nouvelles réalités de la pratique. L'adoption de ce règlement phare a aussi amorcé des travaux importants de révision de plusieurs documents destinés aux membres et de formations offertes par l'OCCOQ en tenue de dossiers et en éthique et déontologie. Au surplus, le *Guide de l'usage des technologies numériques en orientation* (incluant la télépratique, l'utilisation des sites Web et des réseaux sociaux) a été rédigé durant la dernière année, et sa publication est prévue à l'automne 2019.

### **Des activités réservées**

La diffusion du *Guide d'application du projet de loi no 21 — Les activités réservées aux conseillers d'orientation : mieux les comprendre* auprès des membres de l'Ordre ainsi que de ses partenaires des secteurs de l'éducation et de l'employabilité a aussi représenté une étape importante de l'année 2018-2019. Ce guide vise à faciliter le travail de collaboration et d'interdisciplinarité entre les c.o. et les divers intervenants et professionnels. En ce sens, il offre des précisions et des exemples d'application au regard des activités réservées aux c.o. Parallèlement, une présentation a été effectuée au cours du colloque 2018 de l'OCCOQ pour diffuser le document *L'exercice de la psychothérapie et des interventions qui s'y apparentent : trouver la frontière entre les interventions de différents professionnels et la psychothérapie*, réalisé par la Table des ordres du domaine de la santé mentale et des relations humaines. Ce document a aussi fait l'objet de la conférence de clôture du colloque, qui portait plus spécifiquement sur les frontières entre les interventions en orientation et celles en psychothérapie. Cette conférence a d'ailleurs été captée et est maintenant offerte dans le site Web de l'Ordre.

### **Communications**

L'année 2018-2019 nous a permis de poursuivre notre démarche de réflexion globale sur l'ensemble de nos communications. Cette dernière a mené, entre autres, à la mise à jour de notre Politique de communication, à la révision de notre cadre d'intervention en matière de prises de position publiques ainsi qu'à la révision des descriptions de tâches des employés du service des communications. Dans la foulée de cette réflexion, nous avons aussi préparé la relève de notre coordonnatrice aux communications et embauché une nouvelle personne pour pourvoir ce poste. Le nouveau coordonnateur nous a ainsi accompagnés dans la réalisation d'une ébauche pour le prochain plan de communication (2020-2023), qui inclura une stratégie de gestion de la présence de l'OCCOQ sur les réseaux sociaux.

### **Gestion**

Afin de donner accès à des espaces plus confidentiels au Bureau du syndic, d'ajouter une salle de réunions d'équipe et de se doter d'équipements audiovisuels facilitant l'organisation de formations et de réunions à distance, l'OCCOQ a renégocié son bail de location et a réalisé un projet de réaménagement de ses locaux dans la dernière année. Par ailleurs, de nouvelles personnes se sont jointes à l'équipe à la suite d'un départ à la retraite, d'un départ en congé de maternité et d'un autre en congé de maladie. Encore cette année, nous avons atteint nos objectifs tout en respectant notre cadre financier. Je vous invite donc à constater l'ampleur du travail accompli en lisant ce rapport.

Je tiens à remercier de tout mon cœur l'équipe de la permanence qui, dans une année de grands changements sur le plan des ressources humaines, a su relever les défis d'un plan d'action ambitieux. Je m'estime choyée d'être entourée de personnes de si grande qualité, rigoureuses et dévouées envers leur profession ainsi qu'envers la mission de protection du public de l'Ordre. Je souligne les départs de Mme Lise Pigeon, adjointe à l'inspection professionnelle et au Bureau du syndic pendant 23 ans, et de Mme Diane Tremblay, qui a travaillé comme coordonnatrice aux communications de l'OCCOQ au cours des 26 dernières années. Je veux aussi reconnaître l'apport des c.o. membres bénévoles de comités statutaires et les remercier pour leur enthousiasme et leur implication. Je remercie également la présidente et les membres du conseil d'administration pour leur engagement, leur confiance et leur appui.

## **7. RAPPORT DES ÉLECTIONS 2019**

Le 2 avril 2019 était la date limite pour recevoir les bulletins de présentation des candidats et des candidates pour les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec. Les régions électorales 02, 04, 06 et 08 étaient en élection. À cette date, la situation était la suivante.

### **Région électorale 02 : Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches**

Il y avait deux postes à combler.

Candidatures reçues : Émilie Allen, c.o., Annie Gourde, c.o., et Alix Jean-Tissot, c.o.

Des élections ont donc été tenues. La période de votation s'est échelonnée du 17 avril au 2 mai 2019, 16 h 30.

Dépouillement du scrutin

Le dépouillement du scrutin a eu lieu le 2 mai 2019, à 17 h, au siège de l'OCOCOQ, en présence de trois scrutatrices : Diane Bastien, c.o., Catherine Leduc, c.o., et France Paquet, c.o.

> Nombre de poste à combler	2
> Nombre d'électeurs inscrits sur la liste de votation	672
> Nombre d'enveloppes reçues	253
> Nombre d'enveloppes intérieures rejetées	0
> Nombre d'enveloppes extérieures rejetées	2
> Nombre de bulletins rejetés	0
> Nombre de bulletins valides	251
Nombre de bulletins déposés pour Émilie Allen, c.o.	154
Nombre de bulletins pour Annie Gourde, c.o.	161
Nombre de bulletins pour Alix Jean-Tissot, c.o.	104

Madame **Émilie Allen** et Madame **Annie Gourde** sont **élus** pour un mandat de trois ans.

**Région électorale 04 : Estrie**

Il y avait un poste à combler.

Candidature reçue : Alexandre Brien, c.o.

Monsieur **Alexandre Brien** est **élu par acclamation** pour un mandat de trois ans.

**Région électorale 06 : Laval, Laurentides, Lanaudière**

Il y avait un poste à combler.

Candidatures reçues : Josée Landry, c.o., et Madeleine St-Germain, c.o.

Des élections ont donc été tenues. La période de votation s'est échelonnée du 17 avril au 2 mai 2019, 16 h 30.

Dépouillement du scrutin

Le dépouillement du scrutin a eu lieu le 2 mai 2019, à 17 h, au siège de l'OCOCOQ, en présence de trois scrutatrices : Diane Bastien, c.o., Catherine Leduc, c.o., et France Paquet, c.o.

> Nombre de poste à combler	1
> Nombre d'électeurs inscrits sur la liste de votation	230
> Nombre d'enveloppes reçues	95
> Nombre d'enveloppes intérieures rejetées	0
> Nombre d'enveloppes extérieures rejetées	2
> Nombre de bulletins rejetés	2
> Nombre de bulletins valides	91



Nombre de bulletins pour Josée Landry, c.o.	70
Nombre de bulletins pour Madeleine St-Germain, c.o.	21

Madame **Josée Landry** est élue pour un mandat de trois ans.

#### Région électorale 08 : Montérégie

Il y avait un poste à combler.

Candidatures reçues : soit Caroline Dufour, c.o., et Daniel Lajoie, c.o.

Des élections ont donc été tenues. La période de votation s'est échelonnée du 17 avril au 2 mai 2019, 16 h 30.

#### Dépouillement du scrutin

Le dépouillement du scrutin a eu lieu le 2 mai 2019, à 17 h, au siège de l'OCCOQ, en présence de trois scrutatrices : Diane Bastien, c.o., Catherine Leduc, c.o., et France Paquet, c.o.

> Nombre de poste à combler	1
> Nombre d'électeurs inscrits sur la liste de votation	325
> Nombre d'enveloppes reçues	142
> Nombre d'enveloppes intérieures rejetées	0
> Nombre d'enveloppes extérieures rejetées	0
> Nombre de bulletins rejetés	0
> Nombre de bulletins valides	142
Nombre de bulletins pour Caroline Dufour, c.o.	92
Nombre de bulletins pour Daniel Lajoie, c.o.	50

Madame **Caroline Dufour** est élue pour un mandat de trois ans.

## 8. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2018-2019

Monsieur Michel Poirier, CPA, CA, de la société de comptables professionnels agréés *Poirier & Associés*, présente le bilan des états financiers 2018-2019 dont les documents ont été rendus accessibles via le site Web de l'Ordre (L'Ordre> Structure politique> Assemblée générale annuelle 2019).

L'audit des états financiers comprend l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Pour cet exercice financier, les revenus (produits) sont de 1 895 178 \$ et les dépenses (charges) de 1 767 539 \$, générant ainsi un excédent de 127 639 \$.

9. **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021**

Dans le but de respecter les obligations dévolues par le *Code des professions* pour la tenue de l'assemblée générale, le Conseil d'administration a adopté un projet de prévisions budgétaires pour 2020-2021, année financière visée par la cotisation. Madame Martine Lacharité, directrice générale et secrétaire, présente ces prévisions budgétaires, en comparaison avec l'année 2019-2020. Le total des produits (1 801 725 \$) est inférieur à celui des charges (1 89 212 \$), présentant ainsi un budget déficitaire de 90 397 \$.

10. **COTISATION ANNUELLE 2020-2021**

a) **Rapport de la secrétaire de l'Ordre sur la consultation des membres en vertu de 103.1 du Code des professions**

La directrice générale et secrétaire, madame Martine Lacharité fait état des résultats de la première consultation relative à la cotisation annuelle 2020-2021, à laquelle 15 membres ont participé. Cette consultation s'est tenue entre le 4 septembre et le 4 octobre 2019, en vertu de l'article 103.1 du *Code des professions*.

**Résultats de la 1<sup>re</sup> consultation**

- 4 membres sont pour l'augmentation
- 7 membres sont contre l'augmentation
- 4 membres ont fait des commentaires sans toutefois se prononcer

b) **Projet de résolution du Conseil d'administration**

Afin de demeurer comparable à l'indice des prix à la consommation, le conseil d'administration recommande une augmentation de la cotisation annuelle de 2 % (12 \$) pour l'exercice 2020-2021, et, ce, pour un total de 616 \$, à laquelle s'ajoute le montant de la contribution de l'Office des professions perçu par l'Ordre et les taxes applicables.

c) **Nouvelle consultation auprès des membres**

Conformément à l'article 104 du *Code des professions*, une nouvelle consultation doit se tenir au moment de l'Assemblée générale. Les membres sont ainsi invités à prendre la parole pour exprimer leur appui ou leur désaccord envers l'augmentation recommandée (2 %). Quelques membres ont ainsi exprimé leur point de vue.

Le Conseil d'administration fixera alors le montant de la cotisation annuelle lors de leur prochaine séance fixée au 5 octobre 2019, en tenant compte des deux consultations tenues.

11. **APPROBATION DE LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ÉLUS**

La réforme du *Code des professions* exige que les membres votent lors de l'Assemblée générale pour approuver ou pour refuser toute augmentation de la rémunération des administrateurs élus.

Administrateurs élus (autres que le président)

D'abord, les administrateurs élus (autres que le président) ne sont pas rémunérés pour la participation aux séances du Conseil d'administration. Leurs frais de séjour et de déplacement sont remboursés selon la *Politique de remboursement des frais de séjour et de déplacement en vigueur à l'Ordre*. De plus, ils reçoivent des jetons de présence pour participer aux différents comités du Conseil d'administration, conformément à la *Politique de rémunération des administrateurs élus*.

*CONSIDÉRANT que les jetons de présence des administrateurs élus n'ont pas été augmentés en 2019-2020;*

*CONSIDÉRANT qu'il est de mise de faire des augmentations graduelles des jetons de présence tout comme ceux offerts aux membres des comités statutaires;*

*le Conseil d'administration recommande d'augmenter de 2 % le montant des jetons de présence pour les administrateurs élus (autres que le président), pour l'année 2020-2021.*

---

**Il est proposé par Richard Locas  
appuyé par Édith Chouinard**

**d'augmenter de 2 % le montant des jetons de présence pour les administrateurs élus (autre que le président) pour 2020-2021, passant de 301.27 \$ à 307.30 \$.**

**Adopté à l'unanimité.**

Rémunération de la présidente

Pour ce qui est de la rémunération de la présidente, celle-ci est établie selon les règles de la *Politique sur la rémunération des administrateurs élus*. Celle-ci est embauchée trois (3) jours par semaine à raison de 70.86 \$/heure. Ses frais de séjour et de déplacement sont remboursés selon la *Politique de remboursement des frais de séjour et de déplacement* en vigueur à l'Ordre et un téléphone cellulaire lui est fourni par l'Ordre.

Avant que les échanges ne débutent, la présidente, Madame Josée Landry, se retire des discussions.

Dans les échanges, quelques précisions sont demandées.

*CONSIDÉRANT que la rémunération de la présidente élue n'a pas été augmentée en 2019-2020;*

*CONSIDÉRANT que les employés ont bénéficié d'une augmentation de 2 % en 2018-2019;*

*CONSIDÉRANT qu'il est de mise de faire des augmentations de salaire pour s'ajuster à l'augmentation du coût de la vie;*

*le Conseil d'administration recommande une augmentation de 2 % de la rémunération de la présidente, pour l'année 2020-2021.*

---

**Il est proposé par Diane Fortin  
appuyé par Monique St-Amand**

**d'augmenter de 2 % la rémunération de la présidente pour l'année 2020-2021, passant de 70.86 \$/heure à 72.23 \$/heure.**

La tenue d'un vote secret est demandée afin d'assurer que les membres puissent exprimer leur choix en tout anonymat.

**Il est proposé par Anne Boulay  
appuyé par Chantal Lepire**

**de tenir le point de l'augmentation de la présidente en vote secret.**

LE VOTE EST PRIS À MAIN LEVÉE

**Rejeté à la majorité.**

La méthode du vote secret n'est donc pas utilisée. Chacun des membres présents en assemblée doit se prononcer sur la recommandation d'augmenter de 2 % la rémunération de la présidente.

LE VOTE EST PRIS À MAIN LEVÉE

**Adopté à la majorité.**

**12. NOMINATION DES AUDITEURS POUR L'EXERCICE 2019-2020**

Le Conseil d'administration recommande de reconduire les services de Poirier & Associés comme auditeur chargé de vérifier les livres et comptes de l'Ordre pour l'année 2019-2020. La satisfaction des services rendus est mentionnée.

**Il est proposé par Wilfrid Larochel  
appuyé par Joscelyn Poirier**

**que les services de Poirier & Associés soient reconduits pour la vérification des états financiers pour l'année 2019-2020.**

**Adopté à l'unanimité.**

**13. COMMENTAIRES ET VŒUX DE L'ASSEMBLÉE**

Une question est formulée en regard de la rémunération des contractuels dont la directrice générale et secrétaire fait réponse.

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président d'assemblée remercie les membres présents à l'assemblée générale.

**Il est proposé par Catherine Leduc  
appuyé par Karine Beauchamp  
que l'assemblée soit levée.**

La réunion est close à 18 h.

---

Josée Landry, c.o.  
Présidente

---

Martine Lacharité, c.o.  
Directrice générale et secrétaire

## ANNEXE

Membres de l'Ordre

1	Chantal	Alie
2	Émilie	Allen
3	Aimy	Andraos
4	Karine	Beauchamp
5	Anne	Boulay
6	Suzanne	Boulerice
7	René	Breault
8	Marie	Cardinal-Picard
9	Annie	Charpentier
10	Édith	Chouinard
11	Marie-Hélène	Collin
12	Jean-Pierre	Cormier
13	Lucie	Demers
14	Caroline	Dufour
15	Diane	Fortin
16	Kathy	Gariépy-Delisle
17	Manon	Gilbert
18	Julie	Gouin
19	Annie	Gourde
20	Souhila	Khaldi
21	Isabelle	Komlosy
22	Josée	Lachance
23	Martine	Lacharité
24	Éric	Lafrenière
25	Josée	Landry
26	Wilfrid	Larochel
27	Michèle	Lazure
28	Catherine	Leduc
29	Chantal	Lepire
30	Amélie	Lesage-Avon
31	Richard	Locas
32	Mirela	Malushaj Mocka
33	Mireille	Moisan
34	Vanessa	Mongeau
35	Geneviève	Morin
36	Martine	Morin
37	Ginette	Pelletier
38	Nathalie	Perreault
39	Hélène	Plourde
40	Joscelyn	Poirier
41	Daniel	Poulin
42	Patricia	Rancourt

<b>43</b>	Michel	Robert
<b>44</b>	Antoine	Roy
<b>45</b>	Josée	Senneville
<b>46</b>	Monique	St-Amand
<b>47</b>	Nathalie	Vachon

Administrateurs nommés

<b>1</b>	Bernard	Beauchesne
<b>2</b>	Michel	Guimond
<b>3</b>	Teresa	Pacheco
<b>4</b>	Jean-Guy	Trottier